



COMMUNE DE MIES

PROCES-VERBAL
de
L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL
Du mercredi 9 avril 2008

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 30 janvier 2008
3. Communications du bureau
4. Informations de la Municipalité
5. Demande de crédit pour le remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée de l'immeuble du Chauchay
6. Demande de crédit pour le réaménagement du cimetière
7. Divers et propositions individuelles.

1. Appel

| | | |
|----------------------|-------------------|------------------|
| Absents et excusés : | P. Cavin | C. Hilfiker |
| | P. Coderey | H. J.-Du-Plessix |
| | G. Danisi Rochaix | R. Méroz |
| | O. Emery | S. Meylan |
| | B. Gaud | S. Mir |
| | M-L. Golaz | P-A. Schmidt |
| | S. Gorgerat | N. Wuillemin |

Arrivent en cours de séance : S. Mascali; P. Meier

2. Procès-verbal de l'assemblée du 30 janvier 2008

A la page 10, à propos du préavis No 2/2008 concernant la demande de crédit pour la construction de 3 immeubles au Sorbier, G. DERIAZ rappelle qu'il avait demandé qu'une étude soit faite concernant les panneaux solaires thermiques. Sa remarque figure à la page 9 du procès-verbal. Il regrette que cette demande de complément d'étude ne figure pas dans la mention du préavis.

G. MARCHAND relève que dans la demande de crédit, il est mentionné que la Municipalité «s'engage à prendre en compte les remarques émises par le Conseil».

A. CAVIN répond que l'étude a été faite et que ces panneaux ont déjà été intégrés dans le projet qui sera mis à l'enquête.

Le P.-V. est approuvé à l'unanimité.

3. Communications du Bureau

La Présidente annonce que le règlement du Conseil communal a été envoyé aux conseillers avec la convocation.

Elle a reçu une lettre de l'Association Pro-Jet adressée aux conseillers communaux du district de Nyon. Cette Association organise une journée Portes Ouvertes et un débat le 21 mai à Nyon sur le sujet de l'insertion professionnelle des jeunes à la sortie de la scolarité obligatoire. Pro-Jet souhaite porter le débat sur un plan politique et public et rassembler des patrons et des élus locaux sur le thème «Enjeux et problématiques de la transition».

Elle annonce la date de l'escapade du Conseil communal pour le 7 juin (en Bourgogne).

4. Informations de la Municipalité

P. ENGELBERTS excuse l'absence du vice-syndic, J.-L. SEMOROZ en voyage prévu de longue date.

Il donne la raison du changement de date du Conseil reporté d'une semaine. Dans le cadre d'une exposition consacrée à «Mme de Staël et l'Italie» et de conférences sur «Mme de Staël et le groupe de Coppet», une délégation des autorités de Mies et de Coppet s'est rendue à Rome, P. ENGELBERTS étant le porte-parole des syndicats de Terre Sainte. Elle a été reçue dans la prestigieuse bibliothèque des députés, un bâtiment chargé d'histoire. A cette occasion, on se doit de reconnaître que Mme de Staël bénéficie d'une aura internationale.

Arezzo : l'édito du Myarolan No 83 sous la plume de P. ENGELBERTS, annonçait la signature d'un pacte d'amitié avec la ville d'Arezzo, des liens s'étant tissés entre la Terre Sainte et la Province d'Arezzo.

Le 2 juin, jour de la fête nationale italienne, aura lieu la signature officielle du pacte au château de Coppet avec discours et lanceurs de drapeaux. Il se trouve que ce texte est identique à celui qui a été signé en 2005 lors de la Fête du Bourg entre Coppet et Calazzo di Cadore; un peu surpris, le syndic a dû constater qu'il y manque le logo de Terre Sainte. Le 1^{er} juin à Founex, lors du Giron de la Jeunesse, les lanceurs de drapeaux se produiront. Le programme sera donné ultérieurement et on trouvera sur le site «terresainte.ch» le texte et des photos.

Le questionnaire sur la fusion : il a remporté un réel succès. En effet, sur 977 questionnaires envoyés 386 réponses sont parvenues, soit 39 % de participation. Tous les âges sont représentés, de 18 à passé 80 ans.

Une émission de TV Nyon-Région a permis au Préfet et à P. ENGELBERTS de développer leurs points de vue.

On peut également consulter les sites Internet de Mies ou de Terre Sainte.

Sécurité : depuis le 1^{er} janvier, 6 gendarmes à temps plein assurent la sécurité de Terre Sainte. Il s'agit d'une police de proximité dont l'action a montré son efficacité. Chaque mois un rapport est envoyé aux Municipalités; pour le mois de mars, il annonce 134 interventions, dont 20 vols avec effractions. Dans certains cas, c'est la gendarmerie de Bursins qui interviendra.

La collaboration avec le SDS est excellente et se révèle complémentaire.

Quant aux règlements de police, il en existe 9, chaque commune ayant le sien. Il faut donc simplifier et une commission s'est mise au travail pour uniformiser ces textes d'ici la fin de l'année.

Pour J.-L. SEMOROZ, P. ENGELBERTS donne des informations sur les travaux en cours.

Future déchetterie : les plans établis par le géomètre sont projetés sur l'écran. Ils seront soumis à l'enquête publique prochainement.

Carrefour route de Veytay – ch des Ouches – route du village : le projet sera présenté au prochain conseil.

Coupe de bois du Torry : à propos des réactions qui se sont manifestées, P. ENGELBERTS explique qu'il s'agit d'un entretien conforme aux lois et exécuté par des professionnels. Il a reçu des garanties confirmant que cette coupe était justifiée. Cette question n'est pas du ressort de la Municipalité.

P. MASCALI donne des informations au sujet des écoles.

Extension du collège Necker : le site du Chaucey est en chantier, on est en train d'y créer 6 classes de style Batiflex pour la rentrée 2008 sur le toit de la

salle de gymnastique. Il y est prévu également de construire un restaurant qui permettra aux élèves de manger sur place au lieu de se rendre aux Rojalets.

COMITA : il s'agit d'un comité de soutien en faveur de la culture, des loisirs, du sport pour les habitants de Commugny, Mies et Tannay, et dans le futur pour tous les jeunes de Terre Sainte.

La recherche d'un local a été infructueuse. Eventuellement, le futur bâtiment pour l'UAPE prévu à Commugny pourrait faire l'affaire. Une démarche va être entreprise.

Spectacle «Mme de Staël, Bonsoir» : en plein air dans le décor du château de Coppet, il sera joué par plus de 100 comédiens amateurs et mis en scène par Gérard Demierre. Les organisateurs sont à la recherche de sponsors; la commune de Mies a fait un don de CHF 6.400, soit CHF 4 par habitant en plus du pot commun. Mme Susanna Meylan fait partie du Comité d'organisation et pourra donner plus d'informations.

Directrice des UAPE : après 8 mois de recherches, une directrice a été nommée, Mme Sylvie Jotterand de Perroy. Les recherches ont été longues étant donné qu'elles doivent être soumises au SPJ (Service de protection de la Jeunesse) qui impose des exigences plus que strictes de sorte que plusieurs dossiers ont été refusés.

Une responsable a été nommée à Crans.

Fête du district : le samedi 12 avril aura lieu à Nyon la fête du nouveau district. Les 47 communes seront représentées dans un petit chalet. Pour Mies, J.-L. SEMOROZ, A. CAVIN. P. MASCALI et les employés communaux ont fabriqué un panneau représentant le bâtiment communal. Des objets représenteront la commune : la Gouille à Marion avec des photos, des oiseaux empaillés, le polo, etc.

A. CAVIN fait le point sur les constructions en cours.

Agrandissement de l'école : le dossier est à l'enquête depuis le 28 mars et jusqu'au 27 avril 2008. Les plans sont à disposition des conseillers.

Sorbier : les remarques faites au dernier conseil ont été prises en compte : simplification de l'aménagement extérieur, suppression du garage souterrain, chauffage aux copeaux, parkings extérieurs avec accès aux immeubles et panneaux solaires. L'économie se monte à environ CHF 1. 500.000.

Le dossier est déposé au SEVEN (Service de l'environnement et de l'énergie) pour un préavis pour le label Minergie.

On espère déposer les plans en juin; si ce n'est pas possible il faudra reporter la mise à l'enquête après les vacances d'été. Ensuite l'architecte fera les appels d'offres et l'on disposera alors d'un budget précis.

C. FIGEAT s'étonne que le SPJ impose des exigences quasiment dictatoriales aux communes qui, elles, ont la charge de payer. Ce terrorisme administratif lui paraît intolérable et il propose de réagir.

Selon P. MASCALI, on se trouve dans l'obligation d'accepter la décision de l'administration.

Travaux urgents : ils ont dû être faits au centre sportif à cause de problèmes d'électricité et de plafonds qui s'écroulent.

Le coût se monte à CHF 21.000 pour les peintures et les faux plafonds et CHF 17.000 pour l'électricité, soit CHF 37.000.

Résultats 2007 : bonne nouvelle ! Grâce à des gains immobiliers, à des droits de mutation et des impôts sur les successions, les comptes vont présenter un bénéfice de l'ordre de CHF 500.000.

5. **Demande de crédit pour le remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée de l'immeuble du Chauchay**

Pour la Commission des finances, F. GAVILLET donne lecture des conclusions du rapport de la commission qui recommande d'autoriser la Municipalité à entreprendre la deuxième phase des travaux et à les financer à hauteur de CHF 80.000 par prélèvement sur le fonds de rénovation des bâtiments.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente met le préavis No 4/ 2008 au vote : la demande de crédit est acceptée à l'unanimité.

6. **Demande de crédit pour le réaménagement du cimetière**

Pour la Commission des finances, F. GAVILLET donne lecture des conclusions du rapport de cette commission qui recommande au Conseil communal d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux et de lui octroyer à cet effet le financement à hauteur de CHF 90.000.

Pour la Commission des travaux, F. BUENSOD donne lecture des conclusions du rapport de cette commission : la quasi-totalité des réserves formulées dans son rapport du 21 septembre 2007 ayant été suivies d'effets, la Commission des travaux propose au Conseil d'accepter le préavis municipal No 5 relatif à la demande de crédit pour le réaménagement du cimetière.

Discussion

P. ENGELBERTS signale que des économies ont été faites conformément à la demande du Conseil, notamment en ce qui concerne le jardin du souvenir, le columbarium. Les employés communaux avec l'aide d'un paysagiste entreprendront les travaux.

J.-P. STREIT estime que les honoraires de l'architecte sont trop élevés.

P.ENGELBERTS répond qu'il y a eu en amont plusieurs avant-projets. Les économies ont pu être faites en répartissant les travaux : entreprise Girardi pour les travaux de terrassement, aménagements exécutés par les services communaux, renonciation à un certain nombre de prestations soumises au pourcentage d'honoraires d'architecte.

Au vote, le préavis No 5/ 2008 est accepté à l'unanimité.

7. Divers et propositions individuelles

J. WILDBERGER remercie la Municipalité pour son travail à propos de l'enquête sur la fusion des communes.

J.-L. RAY encourage les conseillers à consulter le site Internet et à lui signaler les manques ou les erreurs éventuelles. Le site de Mies a été basculé sur le site Terre Sainte pour les questions de fusion : terresainte.ch.

E. PETTINAROLI a pris connaissance d'une pétition adressée aux CFF émanant des gens de Versoix et réclamant le doublement des navettes le soir et le samedi. Il demande si les communes vaudoises ont été associées à la démarche.

P. ENGELBERTS répond que la commune n'a pas été sollicitée. Il est à prévoir qu'il y aura des discussions à ce sujet.

C. STEVENS s'interroge sur la présence d'un mobilhome stationné derrière l'administration communale.

P. ENGELBERTS raconte les mésaventures de la propriétaire, une dame sans domicile fixe, dont les papiers étaient déposés à Mies. Après un accident en France, le mobilhome a été rapatrié à Mies. Ses deux chiens ont été confiés à la SPA, et on lui a offert une place de parking dans un camping de la région.

J.-P. SREIT s'étonne que l'échelle mobile de Nyon soit intervenue dans un cas à Founex alors que Mies possède une nacelle.
En l'absence de J.-L. Semoroz, P. ENGELBERTS ne peut donner d'information.

La parole n'étant plus demandée, la secrétaire suppléante donne lecture de l'extrait de PV qui est accepté à l'unanimité.

La séance est levée à 21h.15 et suivie d'un apéritif.

La Présidente

Georgette Marchand

La secrétaire suppléante

Françoise Gaud